



Université de Monastir

Institut Supérieur des langues
appliquées de Moknine

Mastère Professionnel en Français :

Français professionnel

Administration et commerce

Avis de candidature

Pour l'année universitaire 2020-2021

Le Directeur de l'Institut Supérieur des Langues appliquées de Moknine annonce
l'ouverture des candidatures pour le Mastère

« Français Professionnel »

1- Capacité d'accueil

- ✓ 85% des places (soit 21 places) sont réservées aux étudiants candidats appartenant à l'institut
 - ✓ 15% des places (soit 4 places) sont réservées aux candidats appartenant à d'autres institutions
- ⇒ Le nombre de places à pourvoir est de 25.

2- Conditions de candidature

Les étudiants titulaires d'une Licence ou d'une Maîtrise en langue et littérature françaises.

3- Critères de sélection

La pré-sélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

- ✓ L'adéquation du diplôme avec la spécialité du mastère.
- ✓ Le nombre d'années effectuées par le candidat pour obtenir la Licence doit être de quatre ans au plus (un seul redoublement est toléré), ou la Maîtrise obtenue au bout de cinq ans au plus (un seul redoublement toléré).

- ✓ La moyenne générale de la licence (sur les trois années de la Licence) ou de la maîtrise (sur les quatre années de la Maîtrise). Les 25 candidats ayant obtenu les meilleurs scores seront présélectionnés. 4 autres candidats seront inscrits sur la liste d'attente.
- ✓ La conformité de la déclaration du candidat ; la moyenne des trois années de la Licence en langue et littérature françaises, le nombre de redoublements (s'ils ont eu lieu) ainsi que les mentions obtenues. L'administration procédera à la vérification des données. Toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier.

La sélection définitive se fera au moyen d'un entretien et le classement des candidats par ordre de mérite.

NB : Seuls les candidats présélectionnés sont convoqués à l'entretien.

4- Score

La présélection des dossiers se fait sur la base du calcul d'un score. Le score intègre la somme des moyennes obtenues au cours des trois années de licence (Les moyennes retenues pour le calcul des scores des candidats sont annuelles), les bonus tenant en considération la réussite lors de la session principale ainsi que l'obtention de mentions, et les malus sont liés au redoublement.

Score sur dossier = (mm + bSp + bMent – r)

- mm = Σ moyennes des trois années de licence¹ : Note / 20 ;
- bSp: Bonus relié à la réussite à la session principale, avec :

bSp= 0,5 point si une seule session principale
1 point, si deux sessions principales
1,5 point, si trois sessions principales

- bMent: bonus relié à la réussite avec mention.

Pour chacune des 3 années de licence :

- 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention Assez-Bien);
- 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention Bien);
- 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00(mention Très-Bien).

- r : malus relié au nombre d'années de redoublement

(2 points si une seule année de redoublement ; 8 points si deux années de redoublement).

Score global de sélection :

50% pour le dossier et **50%** pour l'entretien.

5- Modalités de candidature

- a- Formulaire de candidature préliminaire à retirer du site web de l'Institut supérieur des langues appliquées de Moknine www.islaatm.rnu.tn
- b- Copie de la CIN
- c- Copie conforme du Diplôme de Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
- d- Copie conforme du Diplôme de Licence ou de Maîtrise ou d'un diplôme équivalent.



¹ Quatre années pour la maîtrise

e- Copie conforme des relevés de notes de toutes les années d'études.

f- Une photographie récente du candidat.

Le dossier de candidature doit être adressé par courrier en recommandé à l'adresse suivante : **Institut Supérieur des Langues appliquées, avenue des Martyrs 2050.**

Du 10 août au 12 septembre 2020

Remarques importantes :

- **Ne seront pas pris en considération les dossiers incomplets ou arrivés en dehors des délais.**
- **Toute erreur ou manque entrainera l'annulation du dossier.**
- **Le candidat sera retiré de la liste finale des candidats admis si les modalités de candidature ne sont pas respectées.**
- **Les candidats préliminairement acceptés effectueront un entretien oral avec le jury.**
- **Le nombre de places à pourvoir est de 25.**

A retenir :

| Etapes | Dates |
|--|---------------------------------|
| Envoi des dossiers par poste | Du 10 août au 12 septembre 2020 |
| Publication des listes préliminaires | 22 septembre 2020 |
| Entretien oral | 29 septembre 2020 |
| Publication des listes finales | 1 ^{er} octobre 2020 |
| Inscription en ligne et administrative | A partir du 2 octobre 2020 |
| Début des cours | 19 octobre 2020 |

